

# Langues et cité

## Langues en contact

L'observation des pratiques linguistiques montre, à travers diverses études récentes, que plusieurs centaines de langues sont en usage sur le territoire national. Pour la France métropolitaine, le volet linguistique de l'enquête familiale associée au recensement de 1999, qui a porté sur un échantillon exceptionnel de 380 000

### Langues et cité

### Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques

Une richesse	p. 2
Jeunes urbains	p. 3
Lycéennes	p. 4
Jeunes d'origine turque	p. 5
Vallée de Suse	p. 6
Guyane	p. 8
La Réunion	p. 9
Surdité	p. 10

personnes, livre l'image d'un foisonnement de langues : 26 % des adultes interrogés déclarent que lorsqu'ils avaient 5 ans leurs parents leur parlaient une autre langue que le français ; plus de 20 % déclarent qu'il leur arrive d'avoir des conversations dans une autre langue que le français ; 400 langues apparaissent dans l'enquête de façon significative. Dans les DOM-TOM, il existe une cinquantaine de langues autochtones auxquelles s'ajoutent des langues apportées par les flux migratoires.

Ces langues se côtoient non seulement dans la société, mais aussi dans le cerveau des locuteurs. En effet, nombre de nos concitoyens sont bilingues ou plurilingues. L'étude des pratiques montre aussi que les langues se mélangent dans les énoncés produits (pratique de l'alternance codique ou « *code switching* ») et s'influencent les unes les autres. C'est ainsi que le français parlé intègre des éléments provenant des langues indigènes, de celles de l'immigration ou de différentes langues de diffusion internationale. Les autres langues, quant à elles, intègrent des éléments provenant du français.

Les études sur les contacts de langues se sont notablement développées ces dernières années et sont un objet d'intérêt majeur pour la sociolinguistique, non seulement pour des raisons propres aux différents « terrains » où ces contacts sont étudiés, mais aussi parce que l'analyse de ces contacts soulève des questions d'ordre théorique et méthodologique.

Ce numéro de *Langues et cité* n'a pas la prétention de dresser un panorama exhaustif du domaine ni d'aborder des questions théoriques, mais seulement de donner au lecteur une idée de la diversité et de l'importance des problématiques liées aux contacts de langues à travers l'exposé de différentes situations.



# Une richesse du français : le contact de langues

Jean-Louis ROUGÉ  
Laboratoire LLL, université d'Orléans

Impulsé par le Laboratoire ligérien de linguistique, le programme LCO-PANGLOSS (Langues en contact à Orléans) fixe au nombre de ses objectifs de procéder à l'inventaire des langues parlées dans l'agglomération orléanaise. L'une des entrées dans la connaissance des interactions concerne l'école qui est à la fois le principal instrument de la transmission de la norme linguistique et un lieu privilégié d'observation du contact des langues en France. Les enfants représentent une population particulièrement représentative des phénomènes en jeu dans l'évolution linguistique, car ils assument une maîtrise des langues différenciée mais souvent équivalente. La connaissance de la réalité sociolinguistique dans laquelle ils grandissent peut être utile à l'élaboration de stratégies pédagogiques favorisant une meilleure maîtrise de l'ensemble des langues en présence. Enfin, l'école est le lieu par lequel, dans le cadre de cette enquête, des contacts avec les familles (parents, grands-parents) vivant à Orléans peuvent être engagés. C'est donc tout naturellement qu'en concertation avec les autorités académiques différentes enquêtes ont été menées dans les établissements scolaires de l'agglomération, parallèlement à d'autres recherches entreprises auprès des traducteurs agréés par la justice, des communautés immigrées...

Des enquêtes réalisées, il ressort que, dans certaines classes, plus des deux tiers des élèves sont engagés quotidiennement, en famille, dans des interactions plurilingues, ce qui ne signifie pas toujours qu'ils soient capables de parler les langues auxquelles ils sont exposés. Souvent, l'un des parents parle dans une langue et l'enfant répond dans une autre, généralement le français. Les langues citées dans ces enquêtes sont les plus diverses : allemand, arabe, arménien, attié, bambara, baoulé, berbère, catalan, chinois, comorien, créoles guadeloupéen et haïtien, dan, espagnol, ewondo, persan, géorgien, hindi, hmong, italien, kikongo, kimbundu,

kinyarwanda, kru, lao, lari, lingala, malgache, mandingue, monokotuba, portugais, penjabi, peul, russe, sango, senoufo, serbo-croate, mahorais, slovaque, soninké, soussou, tchéchène, tchèque, turc, ourdou, vietnamien, wolof, yakoma, etc., mais aussi occitan et solognot.

## Maman parle deux congolais...

Cette longue liste, loin d'être complète, masque la difficulté qu'ont les locuteurs à dénommer leur(s) langue(s), et partant celle de l'enquêteur à les rapporter à la nomenclature ISO. « Maman parle deux congolais, celui que je comprends, celui que je ne comprends pas », cette réponse d'une petite fille est à cet égard caractéristique. Le plus souvent, lorsque l'on demande aux enfants, mais aussi parfois aux parents, de citer les langues parlées à la maison, on obtient un nom de nationalité : « Je parle sénégalais, malien, pakistanais... ». Or, s'agissant de pays plurilingues, peu d'informations peuvent être déduites de cette identification. Comment interpréter la réponse de la petite Congolaise : sa mère parle-t-elle deux langues ou deux dialectes d'une même langue ? Utilise-t-elle deux façons de parler en présence de sa fille, une que celle-ci comprend et l'autre non ? De même, un nom de nationalité pour désigner une langue induit parfois une interprétation erronée. Pour un enfant qui dit parler mauritanien chez lui, l'arabe classique, langue officielle, ou l'arabe hassaniya, langue dominante dans ce pays, ne s'imposent pas comme la référence première en contexte orléanais où ce sont plutôt le peul, le soninké, voire le wolof, qui sont représentés. La substitution d'un nom de pays à un nom de langue peut tenir à l'ignorance du nom de la langue, mais aussi à un jugement selon lequel l'interlocuteur serait incapable de connaître le nom d'une langue qui ne correspondrait pas à celui d'un pays.

Les premiers résultats des enquêtes montrent que les enfants sont souvent au contact quotidien non pas de deux mais de plusieurs langues. Dans une famille sénégalaise, on parlera wolof et peul, diola

ou sérère. Les enfants qui pratiquent le tchéchène ou le géorgien sont aussi en contact avec le russe. Les parcours personnels ou familiaux expliquent des plurilinguismes émergeant au cours de trajets migratoires : ainsi l'allemand est-il parfois pratiqué par des familles turcophones. Un élève de CE2 arrivé d'Italie dans les mois précédant l'enquête déclarait parler italien, mais communiquait en arabe avec un de ses condisciples qui lui servait d'interprète auprès du reste de la classe... Par recoupement, il s'est avéré que sa famille était algérienne.

## Que savent les linguistes ?

Lorsqu'une collégienne déclare parler *laari* et *kikongo*, alors que les bantouistes considèrent généralement le *laari* comme un dialecte du *kikongo*, faut-il que les catégories du linguiste priment les intuitions de la locutrice ? Le programme LCO-PANGLOSS correspond à un besoin social : avoir une connaissance précise des langues dans leurs interactions et, à ce titre, il s'insère dans un questionnement social, à l'échelle locale, nationale et internationale. Mais les réponses qu'apportent les locuteurs, qu'il s'agisse du classement de leur langue ou des degrés de maîtrise et des contextes d'usages, constituent aussi un défi pour les linguistes dans l'élaboration de leurs nomenclatures et dans la conduite de leurs analyses •

# JEUNES, VILLE ET CONTACTS DE LANGUES : l'exemple de Grenoble

CYRIL TRIMAILLE  
LIDILEM, université Stendhal, Grenoble

Les villes sont des espaces de cohabitation et de hiérarchisation sociale et spatiale de populations et des lieux où se rencontrent des langues et des variétés de langues (français dits « populaire », « régionaux » ou « des cités », etc.). En effet, en raison de leur fonction économique, les villes fonctionnent comme des pôles attracteurs pour les migrants. Les migrations, endogènes et exogènes, temporaires ou définitives, y sont des facteurs de contacts de langues et de variétés langagières. Ainsi, la ville de Grenoble, qui nous intéressera ici, est, comme la plupart des centres industriels urbains français, une région d'immigration, de plurilinguisme et de contacts linguistiques. Mais ces contacts ne se produisent jamais entre des systèmes linguistiques abstraits et désincarnés. Ce sont des locuteurs qui, par leurs compétences bilingues ou plurilingues, leurs pratiques et leurs interactions (sociales et langagières), sont les « lieux » et les acteurs du contact des langues. Parmi ces locuteurs, cet article s'intéressera aux quelques manifestations du contact de langues dans les pratiques langagières de jeunes garçons grenoblois issus de l'immigration auprès de qui une enquête ethnographique a été menée.

D'abord, précisons que, comme chez tous les sujets, le langage est une ressource fondamentale qui permet aux jeunes garçons de construire leur statut d'adolescent. Les jeunes enquêtés font souvent un usage jubilatoire de la parole et des langues, cet aspect jubilatoire pouvant tenir aux caractères ludique, transgressif, cryptique ou identitaire de certains usages. Ils construisent leur identité socio-langagière adolescente

par l'emploi d'un argot pétri de contacts de langues et, qui, tout en étant sans cesse renouvelé, présente d'indéniables continuités avec celui des ouvriers, artisans ou commerçants du quartier, souvent eux-mêmes immigrés ou descendants d'immigrés. Ainsi, comme celui de leurs aînés, une des caractéristiques de cet argot adolescent est d'intégrer de nombreux éléments d'autres langues de France, emprunts plus ou moins établis stabilisés dans les pratiques vernaculaires<sup>1</sup>. C'est particulièrement le cas de mots romanis assez nombreux (comme *narvalo* : fou, *díca* : regarder, *nachav* : partir), dont on peut interpréter la présence comme une appropriation, par plusieurs générations de locuteurs des classes populaires, d'éléments linguistiques d'une population stigmatisée résistant depuis des siècles à l'assimilation au groupe majoritaire. Cette appropriation a été favorisée par la sédentarisation de Roms dans plusieurs quartiers de la ville.

Au-delà de ces éléments argotiques, ce sont les langues de socialisation (familiale, amicale et scolaire) des jeunes, bases de leur répertoire plurilingue, qui sont les plus représentées dans leurs usages. Le français est la langue de loin la plus utilisée, dans la diversité de ses formes, « jeune » (avec toutes les précautions qu'appelle cette désignation), ordinaire, scolaire, médiatique... Souvent mêlés au français, on observe la présence (plus ou moins dense selon les locuteurs, les activités langagières et les interlocuteurs) de segments issus des langues familiales des jeunes, la plus courante étant l'arabe maghrébin. Ces alternances de codes vont de la prononciation particulière de sons du français (les phonèmes /a/ ou /r/ articulés à l'arrière de la bouche), à des phrases dans une autre langue, en passant par des mots (*meskin* : malheureux, *halal* : qualifie une viande égorgée ou une action qui n'est pas un « péché ») ou des expressions figées (*inch allah* : si Dieu le veut, *labes alik* : ça va ?). Il est important de préciser que ces formes introduites dans les échanges amicaux par des arabophones sont parfois reprises par leurs camarades non arabophones. C'est aussi le cas, en quantité nettement moindre,

de mots d'autres langues d'immigration : ainsi des termes empruntés à l'espagnol, au portugais (*caray*, *bacala*) ou à l'italien (*giro*), qui à force d'usage, s'intègrent au « français populaire » local.

Enfin, les adolescents ont aussi recours à l'anglais, langue scolaire, mais surtout élément de présentation de soi et vecteur d'intégration générationnelle, dont l'usage manifeste à la fois conformité sociale et volonté d'intégration à une culture supra-locale valorisée.

Au total, bien que les villes aient souvent une forte tendance à « digérer » et à réduire la diversité linguistique qu'elles génèrent (à cause de la non-transmission de langues de migration ou de la réduction de la diversité des formes en usage), la diversité linguistique créée par la coexistence de populations de conditions sociales et d'origines diverses subsiste, aussi bien dans les pratiques langagières que dans les systèmes linguistiques qu'elle contribue à modifier.

Les contacts sont en effet de puissants facteurs d'évolution des langues, favorisant par exemple les emprunts, mais aussi les changements phonétiques (l'introduction en français du son *-ng* est liée à l'emprunt d'une série de mots anglais tels que *parking*, *jogging*). Ainsi, si l'on a conscience que le français actuel résulte pour partie du contact prolongé entre latin vulgaire, langues celte et franque, puis d'emprunts à des langues de science et de culture (latin classique, arabe, italien, anglais...), celui de demain a toutes les chances d'intégrer des éléments apportés par des immigrés et transformés et intégrés par leurs descendants (*halal*, *inch allah*, *labes*, etc.) ●

<sup>1</sup> Une langue est dite vernaculaire lorsqu'elle sert à la communication au sein d'un groupe. La fonction véhiculaire d'une langue désigne à l'inverse son utilisation pour la communication intergroupe.

# Contacts de langues dans les répertoires verbaux de lycéennes grenobloises

Patricia LAMBERT  
UMR ICAR – INRP, Lyon

Dans la continuité d'une série de travaux sur les pratiques langagières de descendants de migrants résidant à Grenoble<sup>1</sup>, une recherche-action a été conduite dans un lycée professionnel de cette ville (Lambert, 2005). Un des objectifs de cette recherche était de décrire la diversité des ressources linguistiques des élèves et de prendre en compte ces ressources dans des pratiques pédagogiques. La réalisation de ce projet a comporté, entre autres, une observation participante dans une classe de seconde professionnelle secrétariat-comptabilité. Ce texte présente quelques-uns des éléments constitutifs de l'hétérogénéité linguistique dans cette classe, lieu de tensions sociales et idéologiques qui autorisent, stimulent ou interdisent l'expression des ressources linguistiques et identitaires des élèves.

Par le jeu de processus de sélections sociales et scolaires, les classes de secrétariat-comptabilité de ce lycée en zone d'éducation prioritaire rassemblent en très large majorité des filles issues de milieux populaires et descendantes de migrants de diverses provenances. Les élèves sont recrutés localement<sup>2</sup>, généralement à la suite d'orientations par défaut.

La classe observée partage l'ensemble de ces caractéristiques et, sur les 23 élèves (16 à 18 ans), 18 jeunes filles déclarent l'usage régulier d'au moins une autre langue que le français, dans différents contextes, notamment familiaux.

## Des héritières plurilingues des migrations

Au cours d'activités scolaires portant sur le plurilinguisme et les contacts de langues, ces adolescentes se présentent

en effet comme des héritières plurilingues d'histoires migratoires familiales. Les expériences socio-langagières qu'elles relatent s'inscrivent dans l'histoire des migrations, et des situations de contacts de langues qui en découlent, à Grenoble. Selon différentes modalités de contact avec le français, les environnements linguistiques de ces jeunes filles peuvent ainsi comprendre, depuis leur petite enfance, des langues du Maghreb, du Cameroun, des Comores, d'Arménie, d'Italie ou du Portugal. Même lorsque leur présence apparaît résiduelle dans les pratiques décrites, ces langues sont généralement investies d'une forte valeur identitaire.

Les récits biographiques rendent compte de liens complexes entre la diversité des parcours migratoires, la dynamique des répertoires familiaux et les statuts des langues qui les composent. On trouve, par exemple, la trace de ces processus dans l'usage courant de certaines désignations qui renvoient à l'intériorisation de la minorisation d'une langue familiale (« *arabe barbare* » par ex.) ou à l'usage peu valorisé, bien qu'éminemment ordinaire en situations de contact, de formes linguistiques mêlées ou alternées (« le *remix* », « *moitié moitié* »).

Si le plurilinguisme constitue donc pour elles une ressource ordinaire partagée, elles évoquent bien souvent des expériences scolaires susceptibles d'avoir contribué aux processus de dévalorisation des pratiques linguistiques en famille et à leur confinement dans des espaces privés.

## Au lycée : entre masquage de la diversité linguistique et focalisation sur le contact français/« arabe »

Au plan des usages observés dans l'établissement scolaire, on constate des modes d'investissement différenciés des composantes des répertoires linguistiques. En rupture avec la diversité des pratiques plurilingues déclarées en usage à l'extérieur du lycée, et de manière très attendue, le français est largement majoritaire dans les interactions. Mais alors que certaines filles se trouvent manifestement engagées dans un parcours d'assimilation linguistique

et culturelle, s'efforçant de cloisonner strictement leurs univers linguistiques scolaire et extrascolaire, d'autres en revanche revendiquent le recours ponctuel à des formes (lexicales, phonétiques) associées à d'autres langues dans leurs pratiques d'adolescentes (cf. Trimaille ici même). Ces pratiques langagières juvéniles marquées par les contacts de langues sont perçues par certains enseignants comme source d'enfermement linguistique et identitaire, particulièrement lorsque la perception du contact renvoie à la présence – emblématique d'une appartenance socio-urbaine stigmatisée – de formes empruntées à « *l'arabe* ».

Les significations sociales, attribuées à ce type de contacts et la focalisation négative dont ils font l'objet, jouent un rôle non négligeable dans le masquage de l'étendue des répertoires langagiers et des registres identitaires de certains élèves. Ce constat invite à développer des activités pédagogiques qui visent la connaissance et la reconnaissance, dans la classe, des usages linguistiques hétérogènes en vigueur dans les différentes sphères d'interactions sociales des élèves ●

<sup>1</sup> Parmi les études conduites au laboratoire de linguistique et didactique des langues étrangères et maternelles (Lidilem, Grenoble), voir par exemple : Dabène & Billiez (1984), Billiez & Merabti (1990), Billiez *et al.* (2003)

<sup>2</sup> Dans des collèges ZEP-REP de la périphérie de l'agglomération grenobloise.

# Les contacts de langues chez les jeunes d'origine turque en France

Jeanne GONAC'H & Fabienne LECONTE  
Université de Rouen, EA Lidifra 4305

Pour les jeunes de la deuxième génération de migrants turcs, le français est quotidiennement au contact du turc quand ils parlent avec leurs parents, leurs frères et sœurs et leurs amis de même origine. Le contact du turc et du français se fait également au niveau des activités liées à l'écrit. La mise en perspective des pratiques de jeunes d'origine turque avec d'autres jeunes issus de la migration a d'ailleurs révélé un attachement particulier des Turcs à leur culture et leur langue d'origine (Mortamet, 2005). Ce rapport « privilégié », comparé aux migrations maghrébines ou africaines, peut être éclairé par au moins deux facteurs. D'abord, la langue turque n'a jamais entretenu de rapport diglossique avec le français, alors que de tels rapports perdurent aujourd'hui encore entre l'arabe et le français, et, *a fortiori*, entre les langues africaines et le français. Dans la quasi-totalité des pays d'Afrique noire qui ont été colonisés par la France, le français reste la langue officielle unique, la langue de la scolarisation et des médias. On imagine alors mal une pratique de lecture et d'écriture en langue africaine pour les personnes résidant en France. De surcroît, l'accès à la langue turque est facilité par une culture de l'écrit. La littérature turque s'enorgueillit d'un prix Nobel récent (2006) : l'écrivain O. Pamuk. De même, la culture journalistique est particulièrement développée en Turquie : il existe davantage de quotidiens turcs que français et ils sont largement diffusés. En outre, l'attachement particulier des Turcs à leur origine et à leur langue est aussi lié au statut de la langue turque en Turquie : elle est le symbole de la naissance de la république laïque et le critère par excellence de l'unification et de l'identité du peuple turc. Une étude sur les pratiques langagières de jeunes d'origine turque de la deuxième génération en France (Gonac'h, 2008), montre que le rapport

au français n'est pas symétrique à celui du turc tant au niveau de l'oral que de l'écrit. En observant leur déclaration sur les choix de langue avec leurs parents, il apparaît que ces jeunes utilisent soit exclusivement le turc, soit le français et le turc, mais jamais exclusivement le français. Les jeunes d'origine turque qui déclarent utiliser exclusivement le turc dans les relations verticales « s'éloignent » des tendances observées auprès d'autres jeunes enfants de migrants. Cette particularité du groupe d'origine turque s'explique notamment par le fait qu'il est fort rare que les mères travaillent à l'extérieur et qu'il existe très peu de mariages mixtes entre Turcs et Français. Au niveau des choix de langues avec leurs frères et sœurs et leurs pairs, les jeunes Turcs de la deuxième génération déclarent utiliser soit exclusivement le français soit à la fois le français et le turc, mais jamais exclusivement le turc. La tendance dans les échanges horizontaux est donc à l'opposé de celle dans les échanges verticaux. L'usage quotidien du français à l'école explique ces choix. L'utilisation exclusive du français dans les échanges horizontaux pour nombre d'entre eux présage que le turc ne dominera pas les échanges de la prochaine génération.

On note cependant que l'utilisation des langues mêlées n'est revendiquée qu'en cas d'incompétence lexicale en turc. Il n'y a pas de revendication d'identité métissée, à l'inverse de ce que l'on a pu observer auprès des jeunes migrants originaires d'Afrique du Nord ou d'Afrique subsaharienne. C'est une impression de cloisonnement des répertoires en fonction des interlocuteurs qui domine dans les déclarations. Les déclarations des jeunes sur la fréquence de leurs pratiques de l'écrit indiquent que le turc tient une place non négligeable à côté du français, contrairement à ce qui a pu être observé pour

d'autres groupes de migrants. Le français occupe néanmoins une place prépondérante dans les pratiques déclarées. On rejoint là encore l'importance de la langue dans laquelle s'est effectuée la scolarisation pour le devenir des activités relatives à l'écrit.

En France, en effet, les jeunes d'origine turque situent leurs activités de lecture et d'écriture davantage du côté du français que du turc, ce que ne font pas les jeunes migrants d'origine turque en Angleterre. En menant une enquête comparable auprès de jeunes d'origine turque en Angleterre, nous avons en effet pu constater que ces derniers utilisent davantage le turc à la fois à l'oral avec leurs frères et sœurs et leurs amis de même origine, et à l'écrit dans leurs activités de lecture et d'écriture. Parmi l'ensemble des facteurs sociologiques classiques susceptibles d'éclairer ces différences entre les deux groupes : sexe, âge, temps d'installation dans le pays d'installation, catégorie socioprofessionnelle des parents, etc., aucun n'est satisfaisant. Nous avons alors fait l'hypothèse que les pays d'installation ont des effets sur les pratiques langagières des migrants. Il convenait de recourir à d'autres facteurs pour tenter d'interpréter ces tendances et notamment les politiques linguistiques et scolaires des pays d'installation à l'égard des langues des migrants. Il semble que la reconnaissance et la valorisation des langues d'origine dans les écoles, plus importante en Angleterre qu'en France favoriseraient les pratiques à l'oral et à l'écrit dans la langue d'origine. À l'inverse, le manque de reconnaissance et la dévalorisation des langues des migrants dans les écoles en France encourageraient la plus forte pénétration du français dans les échanges horizontaux et dans les pratiques de l'écrit •

## 6 Contacts occitan-piémontais-français-italien-francoprovençal dans la Haute Vallée de Suse (Italie)

Jean SIBILLE  
MoDyCo (CNRS, UMR 7114)

Le présent article est de l'ordre du témoignage. Il n'est pas issu d'un projet de recherche prédéfini, mais résulte des observations empiriques faites par l'auteur (qui est par ailleurs linguiste) dans la région d'origine de sa famille paternelle.

La Haute Vallée de Suse (ou Vallée d'Oulx), du côté italien du col du Montgenèvre, ainsi que la vallée du Haut Cluson (qui communiquent par le col de Sestrières) étaient jadis partie intégrante du Dauphiné. Elles ont été cédées par la France au Royaume de Piémont-Savoie lors du traité d'Utrecht en 1713. La langue parlée historiquement par la population autochtone est une variété d'occitan alpin (oc) qui présente peu de différences avec le dialecte parlé du côté français de la frontière, dans les environs de Briançon.

Dans la Haute Vallée de Suse, le vernaculaire local est en contact avec deux autres langues vernaculaires : le francoprovençal (fp) parlé dans la moyenne vallée (de Gravere à Busolleno, sauf à Suse-même qui est une enclave piémontaise depuis le 18<sup>e</sup> siècle), et le piémontais (pi) parlé à Suse et dans la basse vallée, près de Turin (Grassi 1964). À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, l'italien (it) s'y est substitué au français (fr) comme langue véhiculaire et langue de l'administration municipale ; les générations nées jusque vers 1880 sont encore scolarisées en français, les générations suivantes en italien ; certains notaires dressent encore des actes en français au tout début du 20<sup>e</sup> siècle.

La plupart des habitants sont au moins trilingues, voire souvent quadrilingues, mais on observe des différences entre les générations. Les personnes nées avant ou pendant la Première guerre mondiale étaient/sont pour la plupart quadrilingues occitan-italien-français-piémontais, avec généralement une bonne compétence active dans les quatre langues ; sauf en ce qui concerne les femmes des hameaux de montagne éloignés du chef-lieu de la commune, qui assez souvent ignoraient le piémontais. Dans cette génération, rares étaient les personnes n'ayant jamais travaillé en France, dans leur jeunesse ou pour des travaux saisonniers ; tout le monde avait des parents proches (frères, sœurs, oncles, tantes) établis en France : le plus souvent à Lyon ou à Marseille, parfois en région parisienne ou dans l'Est. Dans les générations nées entre les deux guerres mondiales et jusque dans les années 1960, on observe une régression de la compétence en français : la connaissance du français y reste largement répandue, mais moins qu'auparavant et avec des degrés de compétences actives très divers, en fonction de l'histoire personnelle de chacun. Il semblerait que, dans cette génération, on trouve plus de francophones dans les hameaux de montagne isolés, restés davantage tournés vers la France économiquement et familialement, que dans les bourgs chefs-lieux de commune. Il est à remarquer que dans cette société plurilingue la pratique de l'alternance codique (*code-switching*) est inexistante (ceci est probablement dû au fait que dans les sociétés rurales traditionnelles les usages

linguistiques sont plus codifiés et plus rigides que dans les grandes villes modernes).

La rupture de la transmission familiale de l'occitan intervient dans les années 60 ou 70 avec un décalage de 10 à 15 ans entre les bourgs et les hameaux de montagne. Dans les générations nées à partir de la fin des années 50 et jusque dans les années 70, la transmission de l'occitan régresse progressivement, non pas au profit de l'italien, mais au profit du piémontais, dialecte de la plaine et dialecte urbain pratiqué par la bourgeoisie turinoise. On trouve dans ces générations des personnes à qui leurs parents occitanophones ont parlé piémontais, et qui ont donc le piémontais comme langue première (ceci est valable dans les bourgs, beaucoup moins dans les hameaux de montagne où la rupture de la transmission de l'occitan est plus tardive et où l'on passe plutôt directement de l'occitan à l'italien), mais la plupart de ces personnes, dont le piémontais peut être considéré comme la langue première, ont une compétence passive ou active partielle en occitan, voire une bonne compétence active dans le cas de ceux qui ont consolidé leur compétence par une pratique plus ou moins volontariste ou ont été amenés à pratiquer l'occitan en dehors de la famille nucléaire.

À partir des générations nées dans les années 80, la langue acquise par transmission familiale est le plus souvent l'italien. Dans ces générations, les locuteurs véritablement actifs de l'occitan et du piémontais se font rares. Quant à la compétence en français, lorsqu'elle existe, elle est de

plus en plus d'origine scolaire alors qu'auparavant elle était acquise en dehors de l'école (dans les générations les plus âgées, il est assez fréquent que des personnes parlant correctement le français ne sachent absolument pas l'écrire ni même le lire). C'est ainsi qu'en quatre générations, on passe d'un quadrilinguisme quasi général, à un quasi monolinguisme italien.

Il est à noter enfin, que le bilinguisme occitan-francoprovençal est rare : il ne se rencontre guère que chez des enfants issus de couples mixtes ou chez des personnes s'étant mariées dans un village alloglotte. Contrairement à ce qu'on peut observer dans d'autres zones, il n'existe pas ici de zone de transition entre occitan et francoprovençal ; la limite est nettement tranchée, l'occitan local et le francoprovençal local ne sont pas intercompréhensibles, pas plus qu'ils ne le sont avec le piémontais ●

## Un cas pratique

Nous sommes en 2001, au village de V, dans la Haute Vallée de Suse, Madame X (née en 1961) est mariée avec Monsieur Y (né en 1955), ils ont une fille, F, âgée de 12 ans. Ils résident dans le bourg, chef-lieu de la commune. X est originaire d'un hameau de montagne situé à plusieurs kilomètres du bourg. Ses parents y résident ; son père (pX) y est né ; sa mère (mX) est originaire d'un hameau situé dans une commune voisine. Les parents de Y résident dans le bourg ; son père (pY) y est né, sa mère (mY) est originaire d'une commune limitrophe de langue francoprovençale. Les parents de X sont nés à la fin des années 30, ceux de Y au début des années 30. L'observateur (O), né en 1955, est cousin à la deuxième génération avec X.

Les compétences linguistiques de chacune de ces personnes sont décrites ci-après ; pour chaque personne la première langue citée (en gras) est la langue considérée comme la langue première ou « maternelle » (qu'on définira comme la langue

parlée dès le plus jeune âge avec les père et mère) ; un [-] en exposant indique une compétence exclusivement passive, un [+], une compétence active limitée, l'absence d'exposant indique une bonne compétence active (X, Y et F ont également des compétences scolaires en anglais, mais cette langue n'intervient pas dans les interactions) :

/ X : **oc**, fr, it, pi<sup>-</sup> / mX : **oc**, it, fr, pi<sup>-</sup> / pX : **oc**, it, pi, fr<sup>±</sup> /

/ F : **it**, fr<sup>±</sup>, oc<sup>-</sup>, pi<sup>-</sup> /

/ Y : **pi**, oc, it, fr<sup>±</sup>, fp<sup>-</sup> / mY : **fp**, oc, pi, it / pY : **oc**, pi, it /

X dont la langue maternelle est l'occitan, a ensuite acquis le français grâce aux contacts familiaux (avec des cousins, cousines, oncles, tantes, établis en France) avant d'apprendre l'italien à l'école primaire.

Si on observe quelle(s) langue(s) est/sont utilisée(s) par chaque individu pour s'adresser aux autres (y compris à l'observateur), on obtient les données suivantes<sup>1</sup> :

		ÉMETTEUR						
		mX	pX	X	Y	pY	mY	O
DESTINATAIRE	mX		oc	oc	oc	oc	oc	fr (oc)
	pX	oc		oc	pi	oc	oc	oc (fr)/
	X	oc	oc		it (oc)	oc	oc	fr
	Y	oc	pi (oc)	it (oc)		pi	pi	fr oc it/
	pY	oc	oc	oc	pi		oc (pi)	oc it
	mY	oc	oc	oc	pi	oc (pi)		oc it
	O	fr (oc)	oc/	fr	oc it (fr)/	oc it	oc it	

Les interactions entre F et les adultes ont lieu exclusivement en italien.

### Commentaire :

Globalement les faits décrits illustrent les différences existant entre les hameaux de montagne et les bourgs, chefs-lieux de commune. Par rapport aux bourgs, les hameaux présentent les caractéristiques suivantes : rupture de la transmission de l'occitan plus tardive, pénétration du piémontais faible voire nulle, moindre recul du français (il nous a été rapporté que, à l'école primaire de V, vers la fin des années 60, les enfants du bourg se moquaient des enfants des hameaux car ces derniers parlaient occitan entre eux).

On n'observe pas, dans le cas étudié, de véritables interactions asymétriques, mais cela peut se produire : par exemple, Y s'adressait en piémontais à son grand-père maternel qui lui répondait en francoprovençal. On remarque que Y dont la langue première est le piémontais s'adresse en piémontais à ses parents et à son beau-père, mais en occitan à sa belle-mère qui ne parle pas le piémontais. Y s'adressait également en occitan à ses grands-parents paternels.

Le fait que les parents Y aient parlé piémontais à leur fils plutôt qu'occitan s'inscrit dans une tendance. Mais cela peut sans doute aussi s'expliquer par le fait que mY, jeune mariée venant d'un village alloglotte, ne maîtrisait pas encore l'occitan (qui fut la langue d'intégration à sa belle famille) au moment de la naissance de Y, et que donc la langue de communication du couple pY-mY à cette époque était probablement le piémontais.

Dans le couple pX-mX le mari pratique le piémontais, mais pas la femme ; en revanche la femme a une bonne compétence active en français tandis que son mari, s'il le comprend sans difficulté, a une compétence active limitée dans cette langue. Cela illustre le fait qu'il est assez fréquent que les femmes des hameaux, qui ont peu de contact avec la plaine, ne pratiquent pas le piémontais, tandis que beaucoup d'hommes travaillent à Turin ou dans d'autres localités de la plaine. Dans le cas présent, mX a travaillé en France dans sa jeunesse et après s'être mariée n'a guère quitté le hameau, tandis que pX a travaillé pendant toute sa vie professionnelle à Turin, à une époque où, dans cette ville, la pratique sociale du piémontais était générale, y compris dans beaucoup de milieux professionnels.

<sup>1</sup> Lorsque deux langues figurent dans la case, elles sont utilisées indifféremment ; lorsque l'une d'elles figure entre parenthèses, elle n'est utilisée que de façon occasionnelle ; le signe [/] à la suite de l'indication de la langue signale une interaction asymétrique (A parle à B dans une langue, B lui répond dans une autre langue) ou pas totalement symétrique.

# CONTACTS DE LANGUES EN GUYANE

Isabelle LÉGLISE  
CNRS-CELIA

L'immigration et les mouvements de population sont constitutifs du peuplement de la Guyane française : mobilité des populations amérindiennes depuis plus de 2000 ans, colonisation et esclavage, puis migrations économiques et politiques ces quatre derniers siècles. Le recours à l'immigration a longtemps été considéré comme un moyen essentiel de valorisation de l'espace guyanais avant que la Guyane, depuis les années 1970, ne reçoive une immigration spontanée des pays voisins. Cette immigration inquiète et la question migratoire est actuellement au cœur de l'actualité politique, économique et sociale de ce DOM ; elle constitue de fait un enjeu pour les politiques de développement, de gestion urbaine, de santé et de scolarisation. Parallèlement, la population n'a cessé de progresser, passant de 73 000 habitants en 1982 à 157 000 en 1999 et près de 200 000 aujourd'hui, dont environ 30 % d'immigrés (Surinamiens, Haïtiens, Brésiliens...).

Du point de vue linguistique, les migrations en Guyane ont eu, et continuent d'avoir, des effets importants : elles ont apporté de nouvelles langues sur ce territoire ; elles ont augmenté le poids démographique que certaines représentaient ; elles participent à l'accroissement du plurilinguisme de la population et à la véhicularisation de certaines langues en présence. Un certain nombre de ces migrants ne sont toutefois pas complètement « étrangers » : ils partagent avec les sociétés établies dans ce DOM depuis quelques siècles (Amérindiens, Créoles, Marrons) un fonds linguistique et culturel, et parfois aussi des pans d'histoire, ce qui brouille la distinction formelle entre mobilités régionales (de part et d'autre des fleuves) et migrations internationales.

La Guyane constitue sans doute, dans le contexte français, un cas particulier pour ce qui est des questions linguistiques : on y dénombre une trentaine de langues typologiquement variées (dont une douzaine peuvent être qualifiées de « locales ») ; une vingtaine sont parlées par des groupes de

locuteurs – « natifs » ou non – représentant au moins 1 % de la population ; plusieurs sont véhiculaires (créole guyanais, français, portugais, sranan tongo, ndyuka...), mais aucune de celles-ci n'est pratiquée par plus de 60 % de la population.

Les populations présentes depuis plusieurs siècles en Guyane et les groupes plus récemment arrivés sont majoritairement non francophones et leurs langues premières continuent à jouer un rôle important dans la vie quotidienne guyanaise. Dès lors, l'école apparaît comme l'un des premiers lieux de confrontation, entre langues de la famille et français, langue officielle, mais également entre langues premières. La grande majorité des enfants, d'origine guyanaise ou étrangère, sont actuellement scolarisés, mais le taux d'échec scolaire y est le plus important de France, tous DOM compris.

Un certain nombre de travaux (Léglise et Migge 2007 notamment) – financés en partie par la DGLFLF – permettent d'ores et déjà d'affirmer que :

- > les langues parlées depuis plusieurs siècles sur ce territoire continuent de se transmettre mais certaines – des langues amérindiennes notamment, mais aussi le créole guyanais – sont en recul ;
- > les langues issues de l'immigration bénéficient d'une bonne transmission familiale ;
- > certaines jouent même un rôle véhiculaire (portugais du Brésil, sranan Tongo) en particulier en zone frontalière avec le pays d'origine ;
- > les enfants possèdent, dès leurs premières années de socialisation, plusieurs langues dans leur répertoire et alternent les langues en fonction des situations et de leurs interlocuteurs ;
- > si l'école guyanaise tente de prendre en compte la diversité linguistique au sein de ses classes au travers de différents programmes (*Langue et Culture Régionale* pour le créole, *Intervenant en Langue Maternelle* pour les langues amérindiennes, les langues noir marronnes et le hmong, *éveil aux langues pour les autres langues*), il ne semble pas exister de politique linguistique – au niveau du département comme au niveau des différentes administrations – en faveur des langues parlées dans le département. Le personnel hospitalier de l'ouest guyanais par exemple, au contact d'une population de patients à

plus de 80 % non francophone, ne reçoit aucune formation ni dans les langues locales les plus représentées ni dans des langues véhiculaires. Dans la plupart des services (administration, santé, justice) les traducteurs sont extrêmement rares.

Comme il est habituel en situation de plurilinguisme, on observe une gamme de phénomènes de mélange et alternance des langues. Un domaine particulièrement intéressant concerne les différents créoles à base anglaise dont l'utilisation par des non-natifs a des effets sur d'autres langues. Ces changements linguistiques s'accompagnent de redéfinitions des classifications ethniques traditionnelles et des frontières de langues.

Après une première phase de description générale, deux programmes de recherche sont actuellement en cours, sur ces questions. Le premier s'intéresse aux effets de ce contact linguistique sur les pratiques langagières (alternance, emprunt, *code mixing*, *crossing*, etc.) et sur les langues elles-mêmes (variations, emprunts, restructurations syntaxiques etc.)<sup>1</sup>. Le second s'intéresse aux conséquences des mobilités sur le plateau des Guyanes<sup>2</sup> sur les langues pratiquées et transmises par les individus, en lien avec les problématiques de l'identité et de l'intégration, et les politiques linguistiques, familiales et éducatives. La Guyane constitue assurément un terrain propice à ce type d'investigations ●

<sup>1</sup> ANR 2009-2013 « CLAPOTY - Contacts de Langues : Analyses Plurifactorielles assistées par Ordinateurs et conséquences Typologiques ».

<sup>2</sup> ANR Les Suds 2008-2010, « Dynamiques des circulations migratoires et mobilités transfrontalières entre Guyane, Surinam, Brésil, Guyana et Haïti ».

# Contact de langues à La Réunion : « On ne débouche pas des cadeaux. Ben i fé quoué alors ? »

Gudrun LEDEGEN  
LCF-UMR 8143 - université de La Réunion

La situation de contact de langues à La Réunion est remarquable à plus d'un titre : elle met ensemble le créole – à base française – et le français, créant ainsi une situation linguistique particulière qu'on décrit à l'aide du concept de continuum, un arc-en-ciel d'usages – et non pas une séparation stricte entre les variétés en présence – s'organisant de façon graduelle entre les deux pôles du français et du créole ; il existe ainsi entre les deux langues une multitude de variétés intermédiaires, entre lesquelles les frontières sont floues. De fait, on manque souvent d'arguments linguistiques pour discerner la frontière entre français et créole<sup>1</sup>.

Du fait de la proximité entre les deux langues et de leur contact intense, dans le DOM qu'est La Réunion depuis 1946, la situation est propice aux mélanges linguistiques. Une locutrice décrit ainsi la

communication quotidienne : « Bon, c'est vrai que dans le langage, on parle français, et ben, on laisse partir des mots de créole, dedans. Voilà. On mélange. C'est un petit mélange de toute façon. Surtout pour, pour les jeunes d'aujourd'hui. Voilà. Euh, je trouve que c'est bien, au moins, bon ben, ils gardent quand même le créole et ben, ils parlent français aussi ».

La fréquence des mélanges augmente par ailleurs, comme le montre la comparaison à travers le temps, dans la base Valirun<sup>2</sup>, des particules énonciatives employées en créole : les corpus oraux datant des années 70 attestent 4 particules françaises sur 34 ; pour les corpus modernes (2000-...), on passe à 28 particules sur 34 (je sais pas, tu vois, on dirait...), lesquelles sont très fortement intégrées au créole comme le montrent les exemples 'je sais pas' « [jepa] moïn » (je sais pas moi), et l'hybride [jepakwe] (je sais pas quoi).

Ce métissage accru des deux langues est pleinement à l'œuvre dans les parlers jeunes réunionnais : cette pratique identitaire en émergence se revendique comme un mélange de créole, de français (plus particulièrement « jeune » et familier) et de quelques termes anglais. Elle est innovante à deux égards : d'une part, en ce qui concerne les ingrédients des langues et variétés mélangées ; en effet, le français familier, absent du paysage sociolinguistique des générations précédentes, est revendiqué par les jeunes pour les communications identitaires, familiales et ludiques. Cette appropriation du français familier redistribue ainsi les cartes linguistiques dans un

paysage auparavant diglossique où seule la langue « basse », le créole, servait de vernaculaire. D'autre part, la jeune génération vit la coexistence des langues française et créole d'une façon beaucoup plus pacifique et, de ce fait, donne davantage de légitimité au mélange. Ainsi, il est très fréquent d'entendre les termes créoles comme « èk » (avec), « un tako » (beaucoup) ou « koma » (comme ça) en français dans la bouche des jeunes : « et que je branche èk mon ordinateur et que je branche èk euh mon téléphone » ; « aide cantinière un truc koma ouais ». Traits que nous retrouvons naturellement aussi dans leurs écrits libres.

Les nouvelles technologies, internet et sms tout spécifiquement, apportent un nouveau changement radical dans le rapport aux langues en contact. Ces nouveaux écrits se calquent sur l'oral ordinaire et de fait mélangeant. Ainsi, une étude de 15 000 sms récoltés à La Réunion ([www.lareunion4sciences.org](http://www.lareunion4sciences.org)) révèle que les jeunes y pratiquent pour un tiers du français, du créole et le mélange des deux langues : « T lè ga lè tro dangeureulatpr »<sup>3</sup>, atpr étant la version créole (« a ter pou rir ») de mdr. « KikOo cmt sa va? [...] ou mank à mOin ti kfriNe »<sup>4</sup>. Par ailleurs, internet amorce l'affichage diasporique positif de la communauté réunionnaise, avec des mises en exergue de l'identité régionale, entre autres dans son aspect linguistique. Un site de Facebook où on propose de compléter la phrase « Tu sais que tu viens de La Réunion quand... » comporte ainsi des scénarios alternant créole et français et mettant en lumière des particularités culturelles et linguistiques : « ou gaigne

un cadeau et qu'ou dis 'Je débouche plus tard'... et là band zoreil i di à ou qu'on ne débouche pas des cadeaux... ben i fé quoué alors ? »<sup>5</sup>. Cette nouvelle pratique de l'écrit participe entièrement à la décrispation de la diglossie, dont l'évolution est étudiée depuis 10 ans sur corpus. Amorcé par les jeunes, ce changement s'ancre dans toute la société grâce aux nouvelles technologies et aux médias en général •

<sup>1</sup> Ce d'autant plus que près de 15 % des pratiques ordinaires se situent dans une zone « flottante » (Ledegen), où le linguiste peut difficilement décider si tel énoncé relève du créole ou du français : ainsi cette citation de paroles de l'institutrice au sein d'un récit en créole pourrait être transcrite en français, *i(l) faut red(e)mander à papa ou à maman un cahier*, ou en créole, *i fo red(e)mandé a papa ou a maman in kayé*.

<sup>2</sup> Variétés linguistiques de La Réunion ; le site Corpus de la parole du ministère de la Culture et de la Communication présente plusieurs extraits de cette base de données orales : [www.corpus-delap parole.culture.fr](http://www.corpus-delap parole.culture.fr).

<sup>3</sup> « Hé, les gars, c'est trop super ! mdr ». Les graphies originales sont toutes respectées.

<sup>4</sup> « Coucou comment ça va ? [...] tu me manques petite cafrine ('ma petite copine') ».

<sup>5</sup> « ... tu reçois un cadeau et que tu dis « Je débouche plus tard »... et là, les zoreils ('Métropolitains') te disent qu'on ne débouche pas des cadeaux... ben, on fait quoi alors ? »

# SURDITÉ ET CONTACTS DE LANGUES

Agnès MILLET  
LIDILEM - université Stendhal,  
Grenoble.

## Un contact de langues nécessaire

Les représentations sociales font que le plus souvent les sourds sont pensés comme monolingues : ils seraient soit des « sourds gestuels », soit des « sourds oraux » (Millet, 2003). Cette représentation dominante est issue vraisemblablement de la querelle multiséculaire qui agite les milieux de l'éducation des sourds – à savoir l'opposition farouche entre la méthode dite « oraliste » et la méthode dite « bilingue »<sup>1</sup>. Si quelques sourds, d'un côté comme de l'autre, sont effectivement monolingues – ou se revendiquent comme tels pour des raisons idéologiques : affirmer sa différence ou au contraire vouloir s'identifier aux entendants –, la plupart des sourds sont bilingues français/LSF et les langues se trouvent donc en contact dans leurs pratiques langagières. Il ne s'agit pas bien sûr d'envisager ce bilinguisme comme la maîtrise parfaite des deux langues, mais de considérer que ces langues sont utilisées par les Sourds dans leur vie quotidienne pour des besoins différenciés. Ce contact est une nécessité communicative pour une majorité de sourds : de ce contact nécessaire, la LSF porte d'ailleurs trace.

## LSF et traces des contacts de langues

La LSF fait souvent peur aux parents entendants d'enfants sourds, qui, dès lors, choisissent la méthode « oraliste ». Cette peur est alimentée par le fantasme du ghetto, par la représentation d'une langue fermée sur elle-même et enfermante. Or, cette langue, parce qu'elle est parlée par des locuteurs qui sont également en contact avec le français, emprunte certains éléments au français. En marge de la LSF, il existe d'ailleurs un alphabet manuel – la dactylogogie – qui permet des ponts entre les deux langues. Ainsi, certains signes de la LSF, tout en conservant leur iconicité originelle, peuvent s'exécuter avec une forme de main rappelant la première lettre du mot français correspondant au signe – tels [RÉVER] ou [IMAGINER] qui s'articulent

autour de la tempe avec une forme de main renvoyant respectivement à /R et à /I/. D'autres signes de la LSF, dont les mots français correspondant sont des mots courts, trouvent leur origine dans la dactylogogie – tels [SÛR] [GAZ] [OUI], dont la rapidité d'exécution laisse cependant oublier cette origine dactylogogique. Comme toute langue, la LSF est en contact avec d'autres et emprunte ; les jeunes générations empruntent d'ailleurs également à l'anglais, avec, par exemple, un signe très en vogue actuellement renvoyant à « *I love you* ». Ainsi, pas plus que n'importe quelle langue, la LSF n'est un isolat de pureté – autre fantasme parfois évoqué, cette fois-ci, par des sourds locuteurs de cette langue.

## Un contact en actes : le parler bilingue bimodal

Loin des fantasmes, l'observation des pratiques nous renseigne sur la réalité de ce contact de langues si particulier puisque les langues, n'utilisant pas la même modalité, peuvent se superposer. Un ensemble de pratiques langagières de huit jeunes adultes sourds bilingues âgés de 19 à 21 ans a pu être observé récemment (Millet, Estève & Guigas, 2008). Les analyses ont permis de mettre en lumière différents phénomènes liés aux dynamiques des répertoires langagiers bilingues et bimodaux (vocal et gestuel) des locuteurs. Tout d'abord, on peut noter que ces pratiques prennent place le long d'un continuum allant d'énoncés monolingues en français à des énoncés monolingues en LSF, en passant par tout un ensemble de « pratiques médianes » formant un « pôle bilingue ». Certains de ces énoncés bilingues ont la LSF comme langue support – le français n'étant présent que ponctuellement par des labialisations ou des vocalisations<sup>2</sup> –, tandis que d'autres s'articulent sur le français qui se voit émaillé de signes de la LSF. Les deux langues peuvent nous dire la même chose et, en ce cas, l'énoncé est composé de deux messages linguistiques identiques, mais souvent les deux messages se complètent, réalisant un vouloir dire spécifiquement bilingue.

La communication, chez tous les sujets de l'étude, s'adapte aux situations et spécialement au statut « sensoriel » (sourd vs entendant) de l'interlocuteur. Chez certains, les pratiques sont essentiellement situées sur le pôle bilingue du continuum. Même lorsque l'interlocuteur (sourd ou entendant) maîtrise la LSF, le parler est bilingue et superpose les deux langues. On parlera alors d'un *profil mixte*, dans lequel le strict monolinguisme est rare. D'autres locuteurs ont plutôt un *profil à base gestuelle* où la modalité gestuelle est constamment sollicitée : sous forme de labialisations dans un parler à base LSF ; sous forme de gestualité non verbale dans une adaptation communicative à un locuteur entendant ne maîtrisant pas la LSF ; et, enfin, sous forme d'une utilisation alternée de superpositions redondantes ou lacunaires des langues avec des entendants maîtrisant peu ou prou la LSF. On observe aussi les manifestations d'une adaptation constante des langues et des modalités. Le parler est alors influencé par la langue des interlocuteurs vers laquelle le locuteur converge très fortement. Il s'agit d'un *profil bimodal*, puisque les deux modalités y sont utilisées, dans leur dimension linguistique, de manière différenciée – les superpositions de langues y étant très rares. Ainsi, loin des représentations et des fantasmes cloisonnant les langues et assignant des identités monolingues aux locuteurs, le contact de langues, dans le cas de la surdité aussi, reconfigure les parlers selon les rencontres sociales et les sensibilités individuelles ●

<sup>2</sup> Contrairement aux vocalisations, les labialisations consistent à produire les mouvements des lèvres correspondant aux mots français, mais sans émission sonore.

<sup>1</sup> L'« oralisme » exclut la LSF, tandis que le « bilinguisme », au moins pour certains, exclurait le français oral.

# PARUTIONS

**Patrick SAUZET et François PIC (dirs) 2009, *Politique linguistique et enseignement des « langues de France »*, L'Harmattan, Paris, 304 p.**

C'est par l'enseignement que le français s'est diffusé et l'école a été en France le lieu le plus visible de l'exclusion des autres langues, notamment, mais pas seulement, des langues « régionales ». Qu'en est-il de leur enseignement et quels en sont les effets ? Parvient-il à faire acquérir ces langues aux élèves (breton, occitan, basque, créoles...) et les cultures qu'elles portent ? Aujourd'hui, les « langues de France » s'enseignent et les analyses développées dans ce volume allient l'étude concrète des situations et la réflexion de fond sur les enjeux de cet enseignement.

**RENAULT-LESCURE Odile & GOURY Laurence 2009, *Langues de Guyane, IRD*** Éditions, Paris, 192 p.

En Guyane, département français d'Amérique, une trentaine de langues se côtoient. Parmi elles, plus d'une dizaine sont des « langues de France » : langues amérindiennes, créoles et même une langue asiatique. Qui les parle ? Où vivent leurs locuteurs ? Quelles sont leurs histoires, leurs structures linguistiques les plus frappantes ? Dix spécialistes tentent de répondre simplement à ces questions à l'aide de repères et d'outils particulièrement clairs. Organisé comme un parcours de découverte, cet ouvrage montre les singularités de ces langues et à l'aide de nombreuses photos et cartes inédites, leurs espaces communs.

**Thierry BULOT (dir.) & Lorène LABRIDY (coll.) 2008, *Sociolinguistique urbaine des zones créolophones*, Cahiers de Linguistique 34/2, EME, Cortil-Wodon (B), 169 p.**

Les recherches en sociolinguistique urbaine – et en particulier les recherches sur les corrélations entre langues et espace – se sont notablement développées depuis une dizaine d'années. Toutefois, elles n'ont encore jamais porté spécifiquement sur les zones créolophones. Si l'on peut considérer que les créoles présentent un certain nombre de caractéristiques commune sur le plan linguistique, identitaire et fonctionnel, ils n'ont pas encore été analysés sur le plan de l'urbanité, l'urbanisation, le confinement linguistique. L'objet de cette livraison est d'ébaucher une analyse de la situation des créoles en milieu urbain en posant une question centrale : y a-t-il une créolophonie urbaine ?

**LATRY Guy (dir.) 2009, *La voix occitane : Actes du VIII<sup>e</sup> Congrès de l'Association internationale d'études occitanes Bordeaux, 12-17 octobre 2005*, Presses universitaires de Bordeaux, 2 tomes, 1 506 p.**

Depuis l'an Mil, la langue d'oc, ou occitan, fait entendre en Europe une voix singulière, à travers une oralité à la richesse bien connue, mais aussi à travers une tradition d'écriture qui va des Troubadours, inventeurs de la poésie lyrique moderne, à Frédéric Mistral et, au XX<sup>e</sup> siècle, à des auteurs aussi considérables que Max Rouquette ou Bernard Manciet. Réunis à Bordeaux à l'occasion du VIII<sup>e</sup> congrès de l'Association internationale d'études occitanes (AIEO), chercheurs, enseignants, étudiants ou simples amateurs venus des cinq continents ont entendu une centaine de communications portant sur la langue, la littérature et la civilisation occitanes, tant médiévales que modernes et contemporaines, dans une approche renouvelée qui les replace, au-delà du cadre étroitement français (on parle occitan aussi au Val d'Aran et dans plusieurs vallées du Piémont italien), dans l'ensemble européen.

**André MARTINET 2008, *Œuvres, tome 1 : Science et linguistique, langues et double articulation*, EME, Fernelmont (B), 376 p.**

Au moment de célébrer le centenaire de la naissance d'André Martinet, il a semblé souhaitable de rassembler et de mettre à la disposition du public le plus vaste une collection de 16 volumes réunissant tous les articles, comptes rendus, entretiens et préfaces d'un des plus remarquables linguistes français du XX<sup>e</sup> siècle. Le tome I se distingue par le caractère fondateur de son contenu. Il manifeste le souci constant de l'auteur de conférer à la linguistique le statut de science. Ainsi, ce recueil de 28 articles contribue à répondre à deux questions essentielles : Qu'est-ce que la linguistique ? Qu'est-ce qu'une langue ?

**Présidence française du Conseil de l'Union européenne 2009, *États généraux du multilinguisme*, Paris, 2 volumes : 140 et 272 p.**

Le 26 septembre 2008 à la Sorbonne, à l'occasion de la Journée européenne des langues, la présidence de l'Union européenne a invité près d'un millier de personnes venues de l'espace économique européen à participer aux États généraux du multilinguisme. Léonard Orban, commissaire européen chargé du multilinguisme, y a présenté les mesures prises par l'Union dans ce domaine. Ces deux volumes constituent les actes de cette journée. Le premier propose le texte

original des différentes communications en français, roumain, espagnol, italien, anglais, polonais, allemand, danois, finnois, tchèque, néerlandais, bulgare ; le deuxième en propose la traduction en allemand, anglais et français (disponible auprès de la DGLFLF ; la version française est téléchargeable sur : [www.dgflf.culture.gouv.fr](http://www.dgflf.culture.gouv.fr)).

**EXTRAMIANA Claire (coord.) 2009, *Multilinguisme, compétitivité économique et cohésion sociale*, Ministère de la Culture et de la Communication, Délégation générale à la langue française et aux langues de France, Paris, 60 p.**

Cette brochure reprend (parfois sous une forme abrégée) certains articles publiés sur le forum de discussion des États généraux du multilinguisme : <http://www.contribution-multilinguisme.culture.gouv.fr>, mis en place par la DGLFLF d'avril à septembre 2008.

**FRANÇOIS-SALSANO Dora 2009, *Découvrir le plurilinguisme dès l'école maternelle*, L'Harmattan, Paris, 188 p.**

Dans notre société actuelle un argumentaire diversifié défend l'entrée des langues étrangères à l'école maternelle en tant qu'apprentissage. Cet ouvrage développe une approche spécifique à l'école maternelle, prenant en considération le développement du jeune enfant, proposant un parcours de découverte multilingue et multiculturelle, en faveur de la diversité. Les jeunes enfants peuvent alors entrer en contact avec plusieurs langues, sans être submergés, la perspective étant de construire des enfants « europhones » épanouis.

**DEPECKER Loïc 2009, *Comprendre Saussure d'après les manuscrits*, coll. « Lire et comprendre », Armand Colin, 192 p.**

Le *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure a été rédigé par deux de ses disciples : Bailly et Sechehaye, pour l'essentiel d'après des notes d'étudiants, et publié après sa mort. De ce *Cours*, Saussure lui-même n'en a pas écrit une ligne. La découverte en 1996, des manuscrits d'un « livre sur la linguistique générale » et d'autres textes, publiés en 2002 sous le titre *Écrits de linguistique générale*, jette un jour nouveau sur la pensée du fondateur des sciences du langage modernes. Ce petit livre invite le lecteur à découvrir un nouveau Saussure et veut contribuer à faire comprendre sa pensée dans toute sa cohérence et toute sa portée ●

# RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- p. 4 • **BILLIEZ J. et al. 2003**, *Pratiques et représentations langagières de groupes de pairs en milieu urbain*, rapport de recherche remis à la DGLFLF, Université Grenoble 3. • **DABÈNE Louise & BILLIEZ Jacqueline 1984**, *Recherche sur la situation sociolinguistique des jeunes issus de l'immigration*, rapport de recherche pour la Mission Recherche Expérimentation, Centre de Didactique des Langues, Université Grenoble 3. • **LAMBERT Patricia 2005**, *Les répertoires plurilectaux de jeunes filles d'un lycée professionnel. Une approche sociolinguistique ethnographique*, thèse de doctorat, Université Stendhal-Grenoble 3. • **MERABTI Nassira 1991**, *Pratiques bilingues et réseaux personnels de communication. Enquête auprès d'un groupe d'adolescents issus de l'immigration algérienne dans la région grenobloise*, Thèse de doctorat, Université Stendhal-Grenoble 3.
- p. 5 • **GONAC'H J. 2008**, *Bilinguisme et bilittéracie chez des jeunes de la 2<sup>e</sup> génération de migrants, le cas de lycéens et d'étudiants d'origine turque en France et en Angleterre*, Thèse, Université de Rouen. • **LECONTE F. 1997**, *La famille et les langues*, L'Harmattan, Paris. • **MORTAMET C. 2005**, « Usages des langues au quotidien : le cas des immigrations maghrébines, africaines et turques dans l'agglomération rouennaise », *Glottopol*, 5, www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/ pp. 44-66.
- p. 6-7 • **Associazione Culturale La Vallado 1998**, *Lous Escartoun. Vicende storiche degli escartons d'Oulx e della Val Chisone*, Alzanti Editore, Pinerolo, 328 p. • **GRASSI Corrado 1964**, « *Profilo linguistico della Valle di Susa* », *Segusium*, déc. 1964, pp. 19-25.
- p. 8 • **LÉGLISE Isabelle & MIGGE Bettina (éds) 2007**, *Pratiques et représentations linguistiques en Guyane. regards croisés*, IRD Éditions, Paris. • **LESCURE Odile & GOURY Laurence 2009**, *Langues de Guyane*, IRD Éditions, Paris. • **Les langues en Guyane** : *Langues et Cité* n° 3, 2004.
- p. 9 • **LEDEGEN G. & SIMONIN J. 2009**, « *L'urbanité langagière réunionnaise, un territoire sociolinguistique entre réseau et diaspora* », in T. Bulot et L. Labridy, *Sociolinguistique urbaine des zones créolophones*. *Chahiers de linguistique* 34/2, EME, Cortil-Wodon (B).
- p. 10 • **MILLET A. 2003**, « *Les représentations de la LSF – Comment penser un sujet sourd bilingue et biculturel* ». *Nouvelle Revue de l'ALS Langue des signes française – Enjeux culturels et didactiques*, (Ed. du Cnefei), 63-72. • **MILLET A., ESTÈVE I. & GUIGAS L. 2008**, *Pratiques communicatives de jeunes sourds adultes*. Rapport pour la DGLFLF : Laboratoire Lidilem. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00419204/fr>.

## À retourner à

Délégation générale à la langue  
française et aux langues de France  
Observatoire des pratiques  
linguistiques  
6 rue des Pyramides  
75001 Paris  
ou par courriel :  
olivier.baude@culture.gouv.fr

Si vous désirez recevoir **Langues et cité**,

le bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques,  
merci de bien vouloir nous adresser les informations suivantes sur papier libre

Nom ou raison sociale : .....

Activité : .....

Adresse postale : .....

Adresse électronique : .....

Date : .....

## Langues et cité

**Directeur de publication** : Xavier North  
**Président du comité scientifique de l'observatoire** : Pierre Encrevé  
**Rédacteurs en chef** : Olivier Baude, Jean Sibille  
**Coordination** : Dominique Bard-Cavelier  
**Composition** :  
**Conception graphique** : Doc Levin/  
Juliette Poirot  
**Impression** : Daneels groupe graphique

**Délégation générale à la langue française et aux langues de France**  
**Observatoire des pratiques linguistiques**  
Ministère de la Culture et de la Communication  
6 rue des Pyramides, 75001 Paris  
**téléphone** : 01 40 15 36 91  
**télécopie** : 01 40 15 36 76  
**courriel** : olivier.baude@culture.gouv.fr  
**www.dglf.culture.gouv.fr**  
ISSN imprimé: 1772-757X  
ISSN en ligne : 1955-2440

Ce bulletin applique  
les rectifications  
de l'orthographe, proposées  
par le Conseil supérieur  
de la langue française (1990),  
et approuvées par l'Académie  
française et les instances  
francophones  
compétentes.

Les points de vue exprimés dans ce bulletin n'engagent que leurs auteurs